

**Agents des Collèges de la Gironde,
la FSU Territoriale,
depuis plus de 4 ans, au quotidien à vos côtés,
veille au respect de vos droits et relaie vos préoccupations**

*Durant cette mandature, la FSU Territoriale vous a **informés, rencontrés et fédérés** sur vos différentes revendications.*

*Frédéric Gal, soutenu par Bertrand, Stéphane, Jean Claude, Annabelle, Denis, Thierry, Pascale, Christophe, Michel et bien d'autres, issus de vos établissements, vous ont **représentés** dans les différents groupes de travail. Ils ont **animé** les réunions d'information au sein de vos établissements. Ils vous ont **soutenus** face à l'arbitraire et ont **participé** aux actions de la FSU Territoriale.*

Ils ont dénoncé :

Une Vice-Présidente du Conseil Départemental chargée de votre gestion pas vraiment « présente ».

Une direction des collèges trop proche des cadres de l'éducation nationale (gestionnaires et principaux) au détriment de vos conditions de travail.

De nombreuses missions et qualifications mal reconnues par l'employeur départemental.

Des disparités d'un collège à l'autre, de la maltraitance et des pressions exercées auprès de certains d'entre vous....

Des effectifs insuffisants avec le recours à des emplois d'insertion pour se substituer à des emplois statutaires.

Des cadres de l'éducation nationale logés qui ne participent pas aux contreparties demandées (fermetures des bâtiments, astreintes...).

Si votre « collège est plus qu'un collège », vous devez être considérés comme des agents à part entière par le Conseil Départemental de la Gironde.



Pour toutes ces raisons, la FSU Territoriale revendique ;

Le transfert de la gestion des Agents des Collèges directement vers la DRH.

La reconnaissance de l'ensemble des qualifications et autres responsabilités exercées par les différentes équipes pluridisciplinaires ainsi que votre engagement professionnel (Cuisiniers, Agents de Maintenance, Agents de polyvalence...).

Le recours et le renfort d'emplois statutaires pour pallier l'absentéisme et/ou les départs de la collectivité.

L'élaboration d'un règlement intérieur qui permettra d'harmoniser les pratiques d'un établissement à l'autre et surtout vous offrir un vrai cadre de travail.

La poursuite des revalorisations de votre régime indemnitaire, la FSU Territoriale ayant obtenu la reconnaissance de la technicité des Agents de Maintenance à l'instar de celle des Chefs de Cuisine et l'augmentation de la prime de salissures de 2,50 centimes à 30 euros pour les autres agents.

Le « dépoussiérage » et la valorisation de vos fiches de postes.

La création d'un pôle technique départemental afin de vous sortir de votre isolement technique et de venir en appui de vos missions.

La valorisation de l'équipe volante en lui obtenant un véritable statut et une reconnaissance financière.

Le contrôle de certaines pratiques arbitraires (intervention technique et ménage dans les logements des personnels de l'éducation nationale, non-respect des fiches de postes et non prise en compte des qualifications ...).

L'amélioration et mutualisation de la mise à disposition du matériel.

La création d'un protocole de la mobilité pour garantir la transparence et le droit à la mobilité

Le renforcement des actions de prévention pour prévenir certaines difficultés.

La poursuite de la résorption de l'emploi précaire.

*Alors méfiez-vous des contrefaçons, de ceux qui se réveillent au moment des élections ou qui privilégient un métier au détriment des autres, **le vote utile, ce 8 décembre 2022, c'est la FSU Territoriale ! le programme que nous vous soumettons au vote, est le vôtre car il s'est co-construit à vos côtés.***

On compte sur vous ! en CST, en CCP, en CAP et au COS, votez et faites voter massivement pour l'équipe FSU afin qu'elle pèse davantage dans les négociations à venir.

SNUTER33 FSU

Département de la Gironde
1 Esplanade Charles de Gaulle - CS 71223
33074 Bordeaux Cedex
©05 56 99 35 17 fsusnuter33@gironde.fr